

Ecrit par le 13 avril 2026

LEO : la réunion de la dernière chance ?



En déplacement samedi à Marseille, Philippe Tabarot, ministre des transports, [a évoqué le dossier de la LEO dans les colonnes de nos confères de La Provence](#). A l'agonie depuis l'an dernier, ce projet structurant vital pour le bassin de vie d'Avignon n'a peut-être finalement pas rendu son dernier souffle. Une rencontre de la dernière chance entre Olivier Galzi, [nouveau maire d'Avignon](#) et [nouveau président du Grand Avignon](#), avec le ministre des transports pourrait relancer le dossier.

Venu samedi dernier dans la cité phocéenne pour inaugurer un branchement électrique permettant aux navires de croisières de ne plus utiliser leur moteur thermique lorsqu'ils sont à quai afin de moins polluer, [Philippe Tabarot](#), ministre des transports, en a profité pour [évoquer le dossier de la LEO \(Liaison Est Ouest\)](#) devant permettre le contournement d'Avignon.

[Aujourd'hui dans l'impasse](#), ce projet prévu en 3 tranches n'en compte qu'une actuellement (celle opérationnelle depuis 2010 entre la zone de Courtine et Rognonas dans le nord des Bouches-du-Rhône).

Vous reprendrez bien une seconde tranche ?

Pour sa part, la réalisation de la seconde tranche, qui doit relier l'échangeur de Rognonas au secteur de l'Amandier, est aujourd'hui dans l'impasse suite à [la volonté de la ville d'Avignon et de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon de bloquer leur participation au projet](#). L'élection récente d'Olivier Galzi, à la fois à la tête de la municipalité ainsi qu'à l'agglomération, semble avoir toutefois rebattu les cartes. Et ce d'autant plus que le nouveau maire de la cité des papes a fait de ce dossier sa priorité.

Ecrit par le 13 avril 2026

« On a la possibilité aujourd’hui d’avoir quelqu’un qui est le maire de la ville-centre et qui a l’opportunité d’aller générer un peu plus d’attractivité et de moyens en utilisant ses réseaux, [expliquait-il tout récemment dans nos colonnes alors qu’il n’avait pas été encore désigné président du Grand Avignon](#). Demain, quand j’irais négocier à Paris, dans un ministère, à Matignon ou même à l’Elysée, ou que j’irais à Marseille pour négocier avec la Région, évidemment que l’on me dira : ‘tu es là en tant que maire d’Avignon où tu es là en tant que président de l’agglomération ?’. Si c’est les deux, cela aura plus de poids et de lisibilité. »

[LEO : Tout le monde la veut, mais personne ne l’a fait](#)

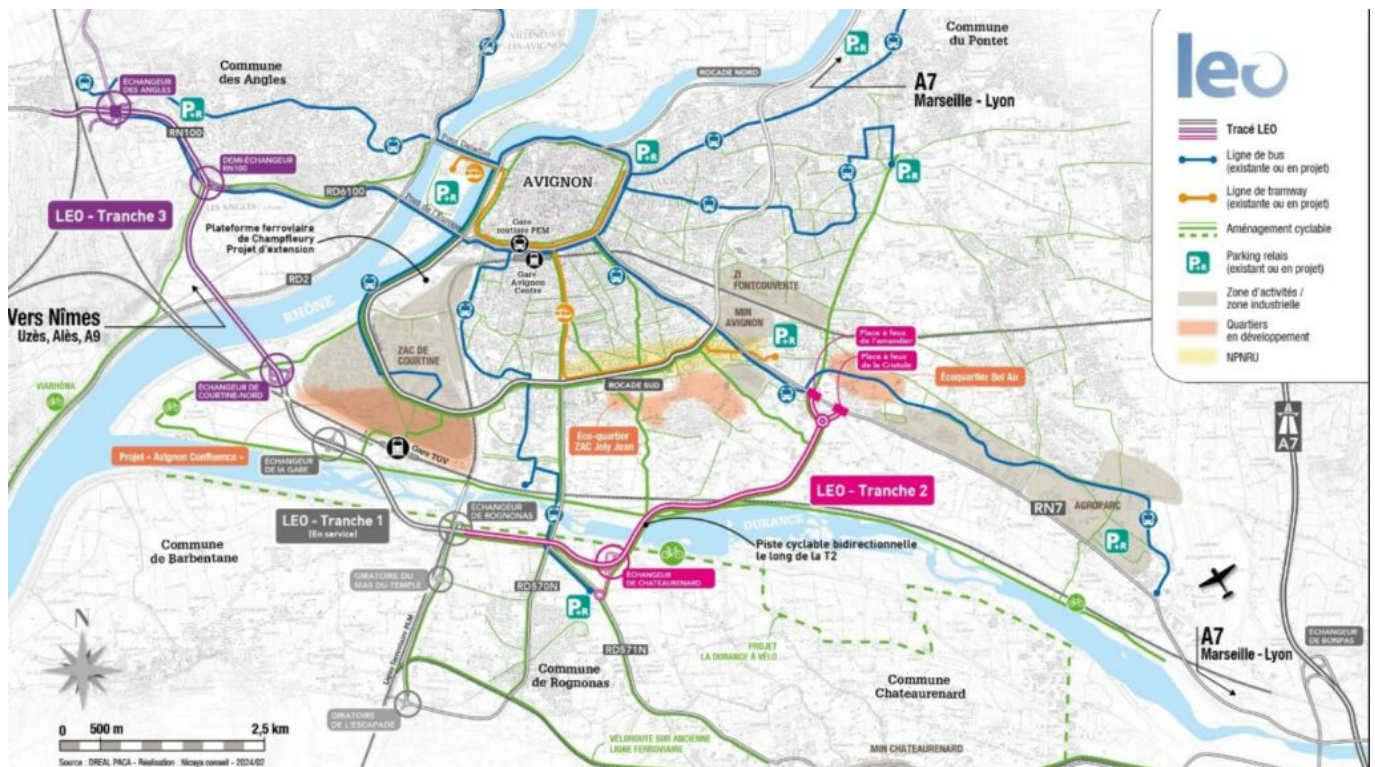
« Il y a là une véritable urgence car la Déclaration d’utilité publique arrive bientôt à son terme. »

Olivier Galzi, maire d’Avignon et président du Grand Avignon

« La LEO (Liaison Est-Ouest) illustre parfaitement ce qui se passe quand nous ne jouons pas collectif, insiste le maire d’Avignon. Que dit le ministre transport quand il referme le dossier ? Il dit ‘tant que les élus locaux ne seront pas capables de se mettre d’accord’. Donc aujourd’hui, la balle est dans notre camp. Je sais que ce n’est pas simple, mais si nous voulons un projet structurant et si nous voulons avoir une chance d’être entendus, surtout par temps de disette d’argent public, il est impératif de faire bloc ensemble. Il y a là une véritable urgence car la DUP (Déclaration d’utilité publique) arrive bientôt à son terme dans ce dossier d’intérêt national, où il serait bien d’ailleurs que le ‘national’ fasse effectivement preuve d’un peu plus de volontarisme. »

Depuis, le maire d’Avignon a donc récupéré la casquette de président du Grand Avignon et entend capitaliser sur cette dynamique et ses réseaux pour ‘inciter’ l’Etat à remettre la LEO sur les rails. L’urgence est d’autant plus grande que la DUP de la tranche 2, initialement prononcée en 2003 puis renouvelée en 2013 par des ordonnances d’expropriation, arrive définitivement à échéance en 2027. Même impérieuse nécessité côté financement où la Région Sud, et surtout son président Renaud Muselier, n’ont toujours pas digéré la volte-face de l’agglomération sur le dossier de la LEO : « Une erreur stratégique historique » selon le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Ecrit par le 13 avril 2026



Les différentes tranches de la LEO : Crédit : DR/Préfecture de région Paca/DREAL

« J'ai Avignon qui est contre, mais le Grand Avignon qui est pour. Je leur dis : 'entendez-vous entre vous, nous on finance'. Joël Guin (ndlr : l'ancien président de l'agglomération) me dit qu'il n'en veut plus et bien on ne fait plus, [expliquait-il dans nos colonnes](#). C'est plus de 90M€ qui vont partir de là et qui, mécaniquement, vont aller ailleurs parce que la volonté politique de l'action territoriale sur Avignon fait en sorte qu'ils ne les veulent pas. Je trouve que c'est une erreur stratégique historique. Moi, je pense que la LEO c'était nécessaire. C'est un dossier qui va poser d'énormes difficultés dans l'avenir. »

« Il semble que les planètes soient de nouveau alignées. »

Philippe Tabarot, ministre des transports

Bref, il faut vite et ce que vient de confirmer [Philippe Tabarot](#), ministre des transports dans [un entretien accordé au quotidien La Provence](#) paru aujourd'hui.

« Nous devons nous voir ce mardi pour aborder le sujet, explique le ministre à notre confrère [Quentin Choquer](#). Il semble que les planètes soient de nouveau alignées. Je ne dis pas que cela va être simple parce qu'il y a des procédures qui ont dû s'arrêter, des financements qui sont partis vers des projets pour lesquels il y avait plus de consensus. En tout cas, on va pouvoir retravailler sereinement et si on a tous le

Ecrit par le 13 avril 2026

même objectif, ce sera beaucoup plus facile qu'à l'époque où parmi les financeurs principaux, il y avait des gens qui ne voulaient pas respecter les engagements, qui déposaient des recours pour ralentir le projet. »

« Si on retrouve un consensus, poursuit le ministre dans son entretien à La Provence, dès ce mardi, je vais retravailler avec le maire d'Avignon sur l'opportunité de relancer le projet, avec les contraintes budgétaires actuelles, la réglementation qui a évolué... Mais une volonté de tous les partenaires, c'est le minimum pour pouvoir repartir. »

En coulisse, plusieurs intercommunalités concernées directement ou indirectement par le dossier se mettent déjà en ordre de marche afin de montrer une unité sur ce dossier. On parle ici de Terre de Provence agglomération mais aussi la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles voire même la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette qui attend certainement en retour le même soutien symbolique du Grand Avignon pour le projet de contournement d'Arles.

« Je vais retravailler avec le maire d'Avignon sur l'opportunité de relancer le projet. »

Philippe Tabarot, ministre des transports

L'occasion de mettre la 3^e tranche sur les rails ?

Cette rencontre de la dernière chance devrait être également l'occasion de mettre sur la table la relance de la troisième tranche de la LEO, celle de l'indispensable franchissement du Rhône entre Courtine et Les Angles constituant la clef de voute du tracé. Mais cela ne sera pas une mince affaire tant que la Région Occitanie et le Conseil départemental du Gard n'auront pas réellement mesuré l'impérieuse nécessité de cette infrastructure pour l'ensemble du bassin de vie d'Avignon, la plus grande agglomération française à cheval sur 3 départements et 2 régions.

Un espoir cependant, ignorant (comme ses prédécesseurs) depuis de très nombreuses années la LEO, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, semble avoir opéré un virage à 180 degrés sur le sujet. En effet, présente l'an dernier aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, elle avait déclaré à nos confrères de la presse quotidienne régionale l'interrogeant sur la LEO : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (...). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».

Perçue comme une dépense, la LEO apparait donc de plus en plus comme un investissement qui devrait générer de la richesse dans un territoire considéré comme l'un des plus pauvres de France mais aussi largement au-delà. Pour beaucoup en effet, cette zone aux moyens d'une agglomération et aux besoins d'une métropole constitue un carrefour entre l'Italie, l'Espagne et le nord de l'Europe via la Vallée du Rhône. Faciliter son développement créerait de la richesse bien plus loin que ses frontières administratives actuelles. C'est pour cela qu'ils sont nombreux à rappeler que la LEO est avant tout un

Ecrit par le 13 avril 2026

projet d'intérêt national. A l'ensemble des élus locaux désormais d'en convaincre l'Etat.

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon



Ecrit par le 13 avril 2026

Interpellé par courrier par Raphaël Arnault, député La France insoumise de la première circonscription de Vaucluse, sur « l’aberration écologique nuisible aux habitants » que constituerait l’aéroport d’Avignon-Provence, le ministère des transports vient de répondre que la plate-forme vauclusienne constituait un site de formation important et un ‘hub’ de sécurité civile. Elle abrite surtout également base hélicoptérée de RTE veillant sur l’ensemble du réseau électrique haute tension national.

Dans un courrier adressé mi-janvier à [Philippe Tabarot](#), ministre des Transports, le député d’Avignon [Raphaël Arnault](#) avait dénoncé les nuisances de l’aéroport d’Avignon. Pour le parlementaire LFI, cet équipement « est l’illustration d’une infrastructure inutile, qui impacte les habitants à cause de la pollution, accapare une partie importante d’argent public de la région et des terres, le tout pour bénéficier à une poignée de personnes très fortunées qui se déplacent en jets privés ».

Avançant une baisse importante du trafic ainsi qu’un financement via des fonds publics (ndlr : l’aéroport d’Avignon-Provence appartient à la région Provence-Alpes-Côte d’Azur qui en a confié la gestion à la CCI de Vaucluse), l’élu a aussi mis en avant l’impact environnemental ainsi « qu’un accaparement de terres qui pourraient servir au développement agricole ou à la création de logement. »

Pour Raphaël Arnault, il s’agit « d’un non-sens écologique et social ». C’est donc dans ce cadre, qu’il a interpellé le ministre sur « les mesures que le Gouvernement compte prendre pour limiter les impacts sur les populations et sur l’environnement des vols en jet privé. »

5° aéroport de Provence

Dans sa réponse qui vient de paraître au [Journal officiel](#), le ministère des transports rappelle que cet « aéroport est décentralisé depuis 2004 et relève de la compétence de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur. La collectivité est donc la première responsable de la politique d’aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires qu’elle porte pour la plateforme. Il faut néanmoins rappeler que l’aéroport d’Avignon-Provence ne sert pas que l’aviation d’affaires ou la mobilité régionale mais remplit également plusieurs missions d’intérêt général. »

« Avec 59 376 mouvements non commerciaux en 2022, il se classe au rang de cinquième aéroport de province, témoignant de son rôle central, en particulier pour la formation aéronautique et le travail aérien », poursuit le ministre des transports qui complète : « L’aéroport contribue par ailleurs au développement régional équilibré en décentralisant les activités aériennes concentrées en région parisienne. Le Vaucluse bénéficie par ce biais d’opportunités économiques et éducatives. Le rôle de l’aéroport dans la formation aéronautique est significatif, contribuant à la démocratisation de l’accès aux métiers de l’aéronautique et au maintien des compétences en région. Cette formation repose sur des aéroclubs très dynamiques et bénéficie à des élèves allant de la quatrième à la première, auxquels elle permet d’approfondir des notions scientifiques et techniques. »

[L’aéroport Avignon Provence se sent pousser des ailes avec l’arrivée d’Eleven](#)

Écrit par le 13 avril 2026

Le site accueille les anges gardiens du réseau électrique français ainsi que de nombreuses opérations de sécurité civile

Par ailleurs, le ministre aussi rappeler le rôle majeur du site dans l'entretien du réseau haute tension électrique français via la présence de la principale base des activités aéroportées de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français.

« Cette base assure la maintenance et la surveillance des infrastructures électriques nationales, participant directement à la sécurité de notre approvisionnement électrique et à la transition écologique en évitant plusieurs centaines de jours d'interruption de ligne chaque année. L'aéroport permet, lorsque c'est nécessaire, [d'appuyer des opérations de secours](#) ainsi que des évacuations sanitaires et participe à la lutte contre les incendies, dont la fréquence et l'intensité augmentent sur le territoire. Cette infrastructure participe donc à la protection des personnes et des biens. »

Quel impact environnemental ?

« L'État est attentif aux enjeux environnementaux, insiste Philippe Tabarot. Parmi les nombreux efforts mis en place avec la région, une commission consultative de l'environnement assure la concertation avec les riverains et les acteurs locaux, sous l'autorité du préfet de Vaucluse. Une campagne de mesure de bruit a été réalisée en 2024 et la révision des procédures d'approche initiée en 2024 se poursuivra en 2025 afin de réduire les nuisances des riverains. L'aéroport s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de ses gaz à effets de serre avec l'objectif d'atteindre le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation d'ici 2026. Enfin les vastes zones non imperméabilisées de l'aéroport, constituent des surfaces d'accueil reconnues de biodiversité. Le Gouvernement demeure particulièrement soucieux de l'équilibre entre le développement des infrastructures aéroportuaires régionales, essentielles à l'aménagement du territoire, et les impératifs de la transition écologique et à lutte contre le dérèglement climatique. »